L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 AVRIL 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 8 AVRIL 1847.

La nouvelle du glorieux combat de Buena-Vista poursuit sa route vers le Nord, et partout elle excite un enthousiasme proportionné à l'inquiétude profonde qu'avait fait éprouver la situation compromise du général Taylor. Tous les organes de l'opinion publique s'empressent à l'envie de chanter les louanges de l'intrépide "Rough and Ready" et de son héroïque petite armée. Plus on avait craint la défaite, plus la victoire cause de joie.

"Quel glorieux triomphe, s'écrie l'*Union* de Washington. Les circonstances étaient des plus défavorables; l'ennemi était trois ou quatre contre un, et les quatre cinquièmes de notre armée étaient des volontaires! Certes nous pouvons avec orgueil reconnaître notre pays de la valeur et de l'intrépidité du général, de la bravoure de ses soldats et de la gloire de nos armes!"

Le *National Intelligencer*, tout en célébrant aussi la victoire, donne un regret à ceux qui ont succombé au milieu du triomphe. "Une bataille acharnée de deux jours vient de couronner nos armes d'un immortel honneur, mais un honneur qui a encore été payé du sang de bon nombre de nos braves concitoyens. Tandis que notre cœur se gonfle d'orgueil en songeant à la vaillance et au courage de notre armée, et surtout à l'héroïsme du noble vétéran qui la commande, une pensée de réflexion vient nous attrister. Dans combien de cœurs ce nouveau triomphe va-t-il porter la désolation et les regrets!"

La presse de Richmond regarde la victoire de Buena-Vista comme un des plus beaux exploits que puissent renfermer nos annales militaires. *Le Republican* termine en ces termes un éloquent hommage à notre armée:

"Gloire à nos braves soldats! Honneur au vieux Taylor dont le nom ne s'est jamais allié à celui de défaite, dont l'étoile polaire est le Devoir, qui ne répond que par des arguments de fer aux ennemis, qu'ils se présentent en face ou par derrière, et qui, au milieu de la mêlée la plus furieuse, semble protégé par l'invisible bouclier de cette providence qui peut être le réserve pour quelque mission plus grande encore, dans laquelle il travaillera au bonheur du pays dont il vient d'illustrer les armes par ses inspirations du plus beau génie militaire et de la plus indomptable valeur."

Au delà de Baltimore, les journaux n'avaient encore que des renseignemens vagues et peu certains, on voit que la plupart ne savent pas encore s'ils doivent se fier à l'annonce de tant de bonheur: ils hésitent à y croire; ils n'en parlent encore que comme d'une probabilité que leurs vœux appellent. Quelques-uns cependant accueillent avec empressement ces premiers bruits de victoire, et, se livrent à l'abandonnent à la joie que leur cause. Le *Courier and Enquirer* est un de ceux qui montrent le plus de confiance, et dans une appréciation des conséquences qui doivent accompagner la victoire du Buena Vista, il écrit les paroles suivantes:

"L'idée qu'un Président puisse *désigner son successeur*, nous a toujours fait horreur. Nous tremblons à la pensée des résultats désastreux que ce pouvoir peut avoir pour les institutions de notre pays. Mais c'est des exceptions à toutes les règles générales, et grâce à Dieu, bien que le Président Polk ait virtuellement désigné Zachary Taylor comme son successeur à la présidence, le peuple des Etats-Unis, que ne [illegible] ... [illegible]"

[illegible]

Le général Taylor et sa famille.—On lit dans une lettre écrite de notre ville et publiée à New-York:

"On assure que le général Taylor compte demander prochainement la permission de rentrer aux Etats-Unis. Voilà trois ans bientôt qu'il a quitté ses foyers, et depuis lors il a été constamment en campagne. C'est assez de service pour une fois. Sa famille est maintenant ici, quoiqu'elle réside d'ordinaire à Baton-Rouge. Sa fille qui n'est pas mariée, est une belle et charmante personne qui obtient grand succès aux réunions de St-Charles. La tournure particulière du vieux guerrier a considérablement souffert de son absence, et la situation de ses affaires réclame sa présence."

Mexique.—Depuis la réception des nouvelles de nos succès à Buena Vista et à Vera Cruz, la ville de Mexico est toute en fêtes. On y a tiré deux salves de suite des salves d'artillerie et des feux d'artifices, et la population entière prend part aux réjouissances.

Vapeurs transatlantiques.—Nous donnons aujourd'hui un excellent article de la *Presse* sur la navigation transatlantique à vapeur. Bien qu'il soit écrit essentiellement au point de vue de la France, il aura néanmoins un intérêt réel pour nos lecteurs.

La Tempête du 26 et du 27 mars s'est fait sentir à Boston avec une grande violence; elle s'est prolongée aussi dans toute la partie septentrionale de l'Etat de New-York. Elle a été accompagnée d'une neige abondante qui a interrompu les communications entre Albany et New-York.

Amérique du Sud.—On a reçu à New-York des nouvelles de Rio Janeiro qui vont jusqu'au 12 février; les dates de Buenos Ayres allaient jusqu'au 22 janvier, celles de Montevideo jusqu'au 29.

On se rappelle que Rivera avait pris dernièrement la ville de Paisandu, mais ses soldats se livrèrent à tant d'excès que les habitans se révoltèrent, et secondés par quelques troupes que leur envoya Oribe, ils réussirent à chasser les Montévidéens. Cette expulsion eut lieu le 24 janvier. Le général Buenos-Ayrien, Sarvando Gomez, se mit à la poursuite de Rivera qu'il repoussa vers Maldonado. Sur sa route il fut attaqué à Sarrudi par Barios qui lui enleva tous ses chevaux et tous ses troupeaux, et lui fit en outre cent prisonniers. Rivera était à Maldonado le 27 janvier.

Le général Urquiza, de la province d'Entre Rios, qui avait été accepté comme médiateur entre Buenos Ayres et la province de Corrientes, s'est prononcé formellement en faveur de Rosas.

Il paraît que le général Oribe s'est rendu maître de tout le Paraguay. La ville de Colonia était la seule qui ne fut pas en son pouvoir.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.
Mercredi 7 avril 1847.

M. Lewis présente une résolution autorisant le comité chargé de faire une enquête sur les griefs articulés contre le juge Boyle, à siéger tous les jours. Cette résolution passe.

M. Carrigan, du comité des réclamations, fait un rapport favorable au bill qui autorise J. Kelly, ex-imprimeur de la Convention d'Etat, à intenter une action contre l'Etat.

M. Shields, du comité des améliorations, présente une résolution décrétant l'amélioration de la rivière Noire, du Bayou Bœuf, du Bayou Barthélemy et de plusieurs autres cours d'eau. Cette résolution passe.

M. Moise, du comité judiciaire, rapporte le bill dont le but est l'établissement d'un système de circuit, pendant un certain temps, dans le 9e et le 11e district judiciaire. Ce bill passe après avoir subi ses trois lectures.

Le même membre fait un rapport défavorable au bill relatif à la perception des taxes de paroisse. Le rapport est adopté.

Le bill affectant $3,500 à l'amélioration du Bayou Rapides, est lu trois fois et passe.

La résolution enjoignant à l'ingénieur de l'Etat d'exécuter certains travaux sur la rivière Bœuf, est prise en considération et adoptée.

La chambre s'occupe du bill qui fait une allocation de $15,000, à prendre sur le produit des terres affectées aux améliorations, pour combler une crevasse qui existe dans la paroisse Madison. Le projet de loi est lu trois fois et passe.

M. Carrigan, d'un comité spécial, fait un rapport favorable au bill qui établit des maisons de refuge dans les différentes municipalités de la Nouvelle-Orléans.

M. Derbès introduit deux bills amendant l'article 1264 du Code Civil et l'article 619 du Code de Procédure. Référés au comité judiciaire.

M. Shields, d'un comité spécial, rapporte le bill qui accorde certains pouvoirs aux juges de police des paroisses Lafourche et Terrebonne. Le bill passe après avoir été lu trois fois.

M. Ogden, des Rapides, présente un protêt signé par lui-même et d'autres membres contre l'adoption du bill des Ecoles.

Le bill pour rétribuer certains imprimeurs de la ville de la Nouvelle-Orléans, est lu trois fois et passe. Cet acte accorde à chacun desdits imprimeurs une rétribution de $300 pour services rendus au comité des impressions publiques.

Le bill relatif à l'organisation de la secrétairerie d'Etat est, sur motion de M. Vason, mis à l'ordre spécial du jour pour la séance de mercredi prochain.

Le bill relatif aux pilotes est également, sur motion de M. Smith, mis à l'ordre spécial du jour pour la séance de mercredi prochain.

La Chambre délibère ensuite longuement sur le bill des corporations, puis s'ajourne.

N. B.—M. Derbès nous prie d'annoncer que ce n'est pas à sa suggestion que la Chambre s'est occupée hier du bill qui fixe la ligne de démarcation entre les paroisses Ascension et Iberville, et entre celle-ci et St Martin. La prise en considération a été réclamée par M. Williams, membre d'Ascension. M. Derbès s'est fortement opposé à l'adoption du bill avec les amendemens que le Sénat y avait introduits.

Sénat—Sur motion de M. Scranton, le sénat s'occupe de la résolution qui invite nos sénateurs et représentants au congrès à faire tous leurs efforts pour obtenir du gouvernement le paiement de l'indemnité versée au trésor par le gouvernement français, pour certaines spoliations dont les Américains avaient été victimes. Après un long débat, cette résolution est adoptée à une majorité de 12 voix contre 6.

Le bill relatif à la nomination de deux commissaires additionnels pour présider à la construction des édifices publics à Baton-Rouge, est pris en considération. Après l'adoption de la première section, la suite du débat est renvoyée au lendemain (aujourd'hui).

Le sénat s'occupe ensuite du bill établissant une Université dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et le discute jusqu'au moment de l'ajournement.

Chronique Locale.

Première Cour de District.—Thomas Kelly a été conduit hier en présence du juge McHenry pour entendre la lecture de son acte d'accusation. Kelly est inculpé de vol; il a déclaré qu'il n'était pas coupable de ce délit.

Vol.—Le nommé John Carroll a été arrêté hier par la police de la 1ère municipalité sous la prévention d'avoir commis un vol à bord du steamer *Sultana*. Il a été examiné par le recorder Genois et envoyé pardevant la première Cour de District.

Conseil général.—Ce corps a eu une séance hier soir. M. Paltrey est élu président.

M. Holland, du comité des réclamations, auquel avait été référée la lettre de M. Jérome Bayon, éditeur du Courrier de la Louisiane, demandant un paiement extra pour certains ouvrages qu'il a exécutés par l'ordre de ce conseil, présente une résolution appropriant la somme de quatre-vingt-une piastres à l'éditeur du Courrier de la Louisiane. Ce rapport et cette résolution ont été adoptés.

M. Cruzat présente une résolution relative au loyer des Cours de Justice, et déclarant la manière avec laquelle les différentes Municipalités devront payer le dit loyer aux marguilliers de l'église St-Louis. Le conseil adopte cette résolution.

Peu après, le conseil s'ajourne.

C. Sivori & Henry Herz doivent être en ville aujourd'hui, s'ils n'y sont pas arrivés hier. Ils ont donné pendant la semaine sainte un concert dont le succès a été très grand, malgré le désavantage du moment. Nous voyons d'après les journaux de Mobile du 6 que leur concert d'adieu a eu lieu le soir même, c'est à dire le lundi de Pâques. Ils nous donneront demain des détails sur ce dernier triomphe des deux grands artistes. Nous allons à notre tour pouvoir les applaudir encore; ils se font entendre ensemble à la salle de l'Armory, rue du Camp, vendredi soir. Il suffit d'annoncer une pareille fête pour que le public s'y rende en masse.

Mlle Augusta.—Un correspondant dont notre feuille a déjà admis plus d'une communication, nous adresse, à propos de cette danseuse, une lettre que l'on trouvera plus loin. Cette lettre est un peu *verte*; mais à notre sens, les observations qu'elle renferme, bien que sévères, sont si justes de toutes les façons, qu'elles ne doivent pas être perdues. Nos lecteurs nous diront si nous avons eu raison de le penser ainsi.

A monsieur le Rédacteur de l'*Abeille*.

Monsieur,

Votre feuilletoniste théâtral vient d'aborder avec la délicatesse pleine de réserve qui le distingue, un sujet à mon gré fort scabreux: l'apparition d'une nouvelle "Giselle au théâtre d'Orleans." A cette occasion il a évoqué le souvenir de Carlotta Grisi, cette héritière des Taglioni et des Essler, héritière que malheureusement bien peu d'entre nous connaissent; il a aussi laissé entrevoir, dans la demi-teinte, la toute gracieuse Willi que le théâtre Americain offrait naguères aux applaudissements de tous les vrais amateurs de la danse, mais emporté par ses souvenirs et ne voulant sans doute point, dans sa bienveillance, articuler de fâcheuses vérités, il s'est presque complètement abstenu de parler de Mlle Augusta. Pour moi qui ne me crois pas astreint aux mêmes égards, voulez-vous me permettre de vous entretenir quelque peu.

Vous devinez déjà, j'en suis sûr, que celui qui vous écrit, a éprouvé une amère déception. Mlle Augusta est une réputation qui date déjà de loin; il y a quelque part dix ans qu'elle a paru dans notre ville avec un grand succès; elle a recueilli des hommages et des éloges dans toutes les villes des Etats-Unis; vos confrères de la presse l'ont fait *mousser* d'une façon très distinguée. Ici même on disait que c'était une danseuse extrêmement remarquable; talent et beauté, elle réunissait tout; et secondée par des artistes d'un haut mérite, elle devait nous donner *Giselle*, comme nous ne l'avions pas encore vue, la vraie *Giselle*, la *Giselle* "pour même," comme nous disons volontiers. Si vous etiez là lundi ou mardi, vous savez déjà à quoi ont abouti toutes ces belles promesses! Le ballet n'a pas valu mieux que ce que nous connaissions, si même il a valu autant, et quant à la danseuse, quant à Mlle Augusta, nous lui en demandons bien pardon, ce n'est pas plus une vraie *Giselle* que cette pauvre Mme Léon Javelli qui, elle au moins, essayait de danser la valse. Mlle Augusta ne s'en donne pas la peine et pour cause. Ce n'est pas d'ailleurs la seule chose qu'elle supprime, si ma mémoire me sert bien; mais après tout peu importe les suppressions; prenons la danseuse dans ce qu'elle nous donne.

Mlle Augusta est une belle personne; oui, si être belle consiste à avoir d'assez beaux yeux, des sourcils bien arqués, des cheveux noirs sur une assez grosse tête; des jambes très bien nourries, et un buste qui a l'air de s'être sacrifié pour elles. A ce compte Mlle Augusta doit plaire aux amateurs. Mais qu'importe après tout la beauté; c'est le talent qu'il faut considérer. Or, sous ce rapport, Mlle Augusta est loin d'être bien partagée, elle se trouve juste, selon nous, à un degré au-dessus de Mme Javelli, et à vingt-cinq degrés pour le moins au-dessous de Mme Anna Trabattoni. Elle saute plutôt qu'elle ne danse, et ses pas sont dépourvus de grâce et de souplesse. Il ne faut point parler de la correction: ce mérite qui, chez certaines danseuses, suffit à racheter beaucoup de défauts, n'existe pas chez Mlle Augusta plus que le reste. Il lui arrive souvent de manquer ses pirouettes, voire même les pas les plus simples. L'élégance des poses, la mollesse des attitudes, les gracieuses inflexions de la tête, l'aisance et l'abandon qui constituent le charme de la danse, semblent lettres closes pour Mlle Augusta. Elle a toujours l'air pressé de lever la jambe, d'agiter le bras, de remuer la tête; elle n'a ni liant, ni moëlleux; elle est brusque et sautillante; elle a l'air en un mot d'accomplir au plus vite un travail qui ne lui plaît que médiocrement. Elle a parfois aussi des écarts qui rappellent ceux de la jeune Mlle Sarah Cohen, dont les habitués du théâtre ont fait si bonne justice. En somme elle s'agite beaucoup, mais ni l'intelligence ni le sentiment ne semblent diriger ses mouvements.

On en peut dire autant de sa pantomime: Mlle Augusta court, va, vient, ouvre les bras, appuie ses mains sur son cœur, fronce les sourcils, menace, pleure ou rit; mais tout cela n'est pas nuancé; rien ne vous émeut, parceque rien ne vient de l'âme pour s'adresser à l'âme. Et certes avec d'aussi pauvres ressources mimiques, ça été de sa part une bien grave imprudence que de prendre pour son début un rôle où Mlle Blangy se montrait si touchante et si parfaite. Le cœur se serrait, les larmes vous montaient aux yeux en voyant celle-ci devenir folle et mourir; on était à chaque instant prêt à sourire du *talent* dramatique de Mlle Augusta. Elle ne comprend certes pas la poésie de *Giselle*.

Cette danseuse est d'ailleurs secondée par des artistes qui entendent la pantomime et le ballet comme elle; M. Frédérick se jette à terre de la façon la plus saugrenue ou dans les postures les plus passionnées; et le brave Hilarion qui probablement est mal à son aise dans un rôle fort peu comique, ne vaut pas mieux que son rival préféré. C'est tout au plus si je ferais une exception pour Mlle Adélaïde Lehman. Quant aux figurantes et aux figurants je n'en veux rien dire; ils font de leur mieux; mais en somme ces dames et ces messieurs ont prouvé que, pour parler français ou à peu près, ils n'entendent pas mieux le ballet que leurs frères et sœurs de langue anglaise qui nous amusaient si fort au Théâtre Américain.

H. R.
Habitué du Théâtre d'Orléans.

Fatal et singulier accident—Le 27 mars, pendant la tempête, un train de marchandises marchait à toute vitesse, entre Boston et Springfield, lorsque tout d'un coup les fils du télégraphe venant à se briser se replièrent vers le milieu de la voie, et parcourant le sommet du convoi vinrent frapper les surveillans qui se tiennent d'habitude sur les voitures. Le premier d'entr'eux a été blessé à la tête et au bras avec une telle gravité que l'on pense qu'il faudra recourir à l'amputation du bras droit. Le conducteur n'a été que légèrement atteint; mais le dernier surveillant a été tué sur le coup. On suppose que le fil de fer l'aura renversé; son corps était dans un état horrible.

L'Equinoxe, l'hiver et le printemps.—Nous avons eu en trois jours les températures les plus extrêmes qu'il soit possible de voir, dit le Courrier des Etats-Unis du 30 mars. Jeudi, le printemps avec sa tiède et splendide atmosphère; vendredi une pluie automnale qui dégénéra dans la nuit en une tempête mêlée de neige. L'ouragan qui d'ordinaire vient du Sud, nous arrivait cette fois du Nord et dura toute la journée de samedi avec une violence sans égale. Dimanche seulement le vent commença à tomber, et, comme s'il eût failu une journée entière à la nature pour se remettre de sa commotion, c'est hier seulement que la température printanière reprit son cours.

Comme toujours, nous avons à enregistrer de désastreux effets de cette tempête. A New-York même, dans la partie haute de la ville, plusieurs maisons ont eu leur toiture emportée, deux ont été complètement renversées, nombre d'autres ont plus ou moins souffert. Il en a été de même à Brooklyn et à Williamsburg. Sur le chemin de fer de Philadelphie, un éboulement survenu à Berghen Hill a interrompu la circulation pendant une partie de la journée de samedi. Quant au télégraphe électrique du Sud, il est dans un tel désordre qu'une semaine doit à peine suffire à le réparer. On pense que les effets de l'ouragan ont dû se faire ressentir dans cette direction avec autant ou même plus de violence qu'ici.

Dans la baie, le dommage a été moins considérable qu'en d'autres occasions semblables. Deux sloops et une goëlette, chargés l'un et l'autre de maïs, ont sombré dans la rivière du nord. La frégate *Macedonian*, destinée à recevoir les offrandes pour l'Irlande, est venue donner en plein contre la barque *Apollo*. A Brooklyn un sloop et deux goëlettes ont coulé bas; les wharfs ont considérablement souffert. Quelques petites embarcations ont également sombré, une entr'autre avec deux hommes dans la rivière de l'Est. Nombre de navires avaient du reste cherché dans cette rivière un abri contre la tempête, et l'encombrement y a causé quelques accidens. Un des bateaux de Brooklyn entr'autres, a eu sa cabine enfoncée par le beaupré d'un bâtiment.

C'est là toutefois la partie la moins déplorable des désastres que nous aurons à signaler. Les sinistres ont dû être nombreux durant ces deux jours. Déjà l'on signale un brick et quatre goëlettes échoués en dedans de Sandy Hook. La goëlette *Foster*, a été trouvée démâtée, affourchée sur deux ancres et abandonnée de son équipage qui probablement a péri en cherchant à gagner la terre. *Le Foster* venait de Santa-Cruz avec un chargement de sucres à destination de New-York.

Nous craignons que ce chapitre d'accidents et de malheurs ne soit suivi de bien d'autres plus lamentables encore. Pendant quelques jours les feuilles de toutes les parties de l'Union vont nous apporter leur tribut de sinistres et de détresses.

Double et mystérieuse tentative d'empoisonnement.—Le mercredi 17 mars, immédiatement après le déjeuner, tous les membres de la famille de M. Francis Van Wagner, respectable fermier de Pooghkeepsee (Etat de New-York), se trouvèrent sérieusement indisposés: on attribua cette circonstance au café et l'on n'y pensait déjà plus, lorsque jeudi dernier un des fils de M. Van Wagner se trouva tout à coup malade après avoir bu un verre de l'eau dont on venait de remplir la fontaine à thé. L'examen de cette eau amena l'extraction d'une grande cuillerée de poudre blanche que l'on a reconnu être de l'arsenic. On se perd en conjectures sur les auteurs et les motifs de cette criminelle tentative qui eût pu jeter le deuil dans une famille environnée de l'estime publique.

Une famille vouée à la fatalité.—Il y a quelques années, le nommé Mathias Rust tomba en portant du bois et expira sur-le-champ, laissant une fille et un fils, nommé Calvin Rust. Quelque temps après, la femme de celui-ci gisait dans sa chambre en vaquant aux soins du ménage et mourut également. Calvin Rust se remaria, mais il perdit bientôt sa seconde femme, après une maladie de 48 heures. Lui-même fut tué plus tard par la chute d'une machine tandis qu'il était occupé à voir extraire des pierres d'une carrière. Enfin le 12 de ce mois, sa belle-sœur descendait une colline en *sleigh*, lorsque des chevaux qui traînaient derrière elle un chariot chargé, vinrent, entraînés par la pente, s'abattre sur sa voiture: la mort a été instantanée.

Mlle Dimier.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 30 mars. Notre jeune et jolie compatriote dont nous avons, il y a quelques jours, annoncé le départ pour Albany, n'obtient pas dans cette ville moins de succès qu'elle en a eu à New-York. Chaque soir, dit l'*Atlas*, Mlle Dimier, la danseuse la plus gracieuse qui ait jamais paru devant le public d'Albany, obtient des applaudissements enthousiastes. C'est là, du reste, chose toute naturelle; la gentillesse, la grâce et le talent reçoivent partout le même accueil, et nous devons nous attendre à retrouver ce langage dans les journaux de toutes les villes qui posséderont tour à tour Mlle Dimier.

Les Paquebots transatlantiques.

C'est en 1833 que le gouvernement anglais eut la première idée d'établir un service postal entre l'Angleterre et les Etats-Unis, par la navigation à vapeur. Jamais la pensée ne vint à qui que ce soit, dans le Royaume-Uni, qu'un service de cette nature pouvait être fait par l'Etat. Dès le principe, on avis du chancelier de l'échiquier annonça que le ministère des finances recevrait des offres pour l'établissement d'une correspondance transatlantique, par la navigation à vapeur, entre Liverpool, Halifax (dans la Nouvelle Ecosse) et Boston. Deux compagnies commerciales se présentèrent, mais leurs offres ne furent pas acceptées.

Peut-être n'allait-il plus être question de ce mode de correspondance, lorsqu'un habitant d'Halifax, M. Cunard, arriva de Londres et offrit au gouvernement de se charger du transport des dépêches au prix d'une subvention annuelle de 55,000 liv. st. (1,375,000 fr.) Ce service devait être fait par quatre bateaux à vapeur ayant des machines de 300 chevaux, et traversant l'Atlantique vingt fois par an; mais M. Cunard, par des études subséquentes, ne tarda pas à se convaincre que la puissance de vapeur de ses navires était insuffisante dans des latitudes aussi tempétueuses que celles qu'il s'agissait de parcourir, surtout pendant les mois d'hiver, décembre, janvier, février, et mars.

D'accord avec le chancelier de l'échiquier, M. Cunard modifia son contrat; la subvention fut portée à 80,000 liv. st. (2,000,000 fr.), à condition que le service serait fait par quatre bateaux, ayant en minimum une puissance de vapeur de 400 chevaux.

Ces quatre bâtimens furent rapidement construits; M. Cunard alla au-delà de son engagement, en donnant à chacune des machines une puissance motrice égale à celle de 450 chevaux. Ils furent appelés: *Columbia, Acadia, Caledonia, Britannia*.

L'un de ces quatre navires, le *Columbia*, fit naufrage; la compagnie le remplaça par l'*Hibernia*, de 500 chevaux. Néanmoins, la perte de ce bâtiment fit comprendre au gouvernement que la compagnie devait avoir un bateau supplémentaire, pour que la régularité des voyages n'eut pas à souffrir d'accidens qu'il était difficile de ne pas prévoir.

Ce fut le motif d'une modification introduite dans le contrat de M. Cunard. On ajouta dix mille livres sterling à sa subvention, et il dut construire un cinquième navire, qu'il appela *Cambria*, et dont la machine est d'une force de 450 chevaux. Le *Cambria* est, sans contredit, le plus beau bateau à vapeur qui ait encore traversé l'Atlantique.

Le chiffre de la subvention de la compagnie Cunard, porté ainsi à 90,000 livres sterling, fut réduit de 5,000 livres, par suite de la renonciation de la compagnie à établir une ligne secondaire sur le fleuve Saint-Laurent. Il est donc aujourd'hui de 85,000 livres (2,125,000 francs) pour vingt voyages par an, aller et retour, de Liverpool à Boston, en touchant à Halifax.

Cette ligne a prospéré; les voyageurs ont afflué à bord des bateaux de la Ce Cunard; les envois de métaux précieux se sont accrus dans une proportion inattendue; le port des lettres a produit au trésor anglais une somme qui a excédé celle de de la subvention. Le moment était arrivé pour le gouvernement d'invoquer le bénéfice d'une des clauses du traité, qui obligeait la compagnie, sur avis qui lui en serait donné, neuf mois à l'avance, de doubler le nombre de ses départs.

Ce dernier amendement à la convention de 1841 a mis la Ce Cunard dans la nécessité de faire construire quatre autres bateaux: *Canada, Niagara, Europa, America*, ayant tous les quatre des machines à vapeur de 5 à 600 chevaux.

Le service de ces quatre bâtimens se fera de Liverpool sur New-York: été comme hiver, les voyages auront lieu deux fois par mois. Néanmoins le chiffre de la subvention accordée à la compagnie n'a pas été augmenté en proportion du nombre plus considérable des voyages; il n'a même été fixé qu'à 60,000 liv. (1,500,000 fr.)

En résumé, le service anglais est fait par neuf paquebots à vapeur, allant vingt fois par an de Liverpool à Halifax et Boston, et vingt-quatre fois par an de Liverpool à New-York. En tout, quarante-quatre voyages, moyennant une subvention totale de 145,000 liv. sterling (3,625,000 fr.)

Il n'est pas inutile de dire que toutes ces concessions ont été faites directement à la compagnie Cunard; la dernière surtout, celle qui établit la subvention à 145,000 livres, pour quarante-quatre voyages, a excité les plaintes les plus vives de la part des représentants de Bristol, qui auraient voulu une adjudication avec concurrence et publicité.

Bristol, en effet, était premier occupant sur la ligne de New-York, que parcouraient deux navires à vapeur appartenant à une compagnie commerciale:

Le Great-Western, de 450 chevaux;
Le Great-Britain, de 1,000 chevaux.

On connaît le sort de ce dernier bateau, appelé le Léviathan de l'Atlantique, à cause de sa jauge de 3,000 tonneaux. Il est gisant sur la côte du nord de l'Irlande, sans qu'il y ait aucun espoir de le remettre à flot.

Le *Great-Western* est désarmé dans les bassins de Bristol; il attend le marteau de l'encanteur levé sur lui, et qui doit en mars prochain lui donner de nouveaux maîtres. Ses armateurs laissent le champ libre à la compagnie Cunard, après avoir obtenu des représentants de leur port, un dernier mais vain effort, dans le parlement, pour rester en possession d'un service fait par leurs bateaux, sans subvention, depuis nombre d'années.

C'est, en effet, deux jours après avoir donné sa démission et dans l'interrègne qui eut lieu en attendant la nomination de ses successeurs, que le ministère Peel signa le traité de concession directe de la compagnie Cunard. L'ex-chancelier de l'échiquier, M. Goulburn, fut vivement interpellé à ce sujet dans la chambre des communes; on lui reprocha un marché fait même après qu'il eut cessé d'être ministre, sans publicité ni concurrence. Mais les explications qu'il donna satisfirent complètement la chambre.

Quant à sir Robert Peel, il répondit en Scipion; il se glorifia tout haut d'avoir récompensé dans M. Cunard, l'homme de génie qui, parti d'Halifax, de ce point obscur des vastes possessions de l'empire britannique, était venu doter l'Angleterre d'un service transatlantique, dont elle devrait être fière et qu'elle pouvait avec orgueil ajouter à ses titres de gloire et aux élémens de sa puissance maritime.

Le succès de la compagnie Cunard a excité l'émulation des Américains. Le gouvernement des Etats-Unis a voté une subvention de 400,000 dollars (2,000,000), pour l'établissement d'un service de correspondance transatlantique entre New-York et Brême. Dès le lendemain, une compagnie était formée et ses capitaux étaient prêts. Le printemps amènera bientôt sur nos côtes le premier navire de cette compagnie, le *Washington*.

On assure qu'à bord de chaque paquebot il y aura une machine à vapeur de 1,000 chevaux, et que la compagnie américaine a la prétention de gagner sur les paquebots Cunard une vitesse qui se résumera en quatre jours par traversée; c'est dire que, de New-York, l'on viendra en Angleterre en une moyenne de dix jours de mer!

La compagnie américaine avait d'abord pensé à faire aboutir ses bateaux au Havre, après une escale en Angleterre sur la côte de l'île de Wight; mais elle changea d'avis.

Après cet historique de l'établissement des correspondances transatlantiques de l'Angleterre avec les Etats-Unis, et des Etats-Unis avec le nord de l'Europe, nous arrivons à la triste odyssée de la ligne française sur New-York.

La loi du 16 juillet 1840 avait spécialement autorisé le ministère des finances à traiter avec une compagnie commerciale pour l'établissement d'une ligne de correspondance transatlantique entre le Havre et New-York. A peine cette loi fut-elle votée, que des souscriptions s'ouvrirent au Havre pour la constitution de la compagnie qui se chargerait de ce service. Mais l'impuissance du commerce havraisne tarda pas à se manifester, et, après l'élan que lui donna la loi, comme fatigué des efforts surhumains qu'il avait faits pour réunir le capital nécessaire à cette exploitation, il s'endormit sur la question des paquebots transatlantiques.

On avait trouvé que la subvention de 880 francs par force de cheval, accordée par le gouvernement, était insuffisante; on avait trouvé exagéré le nombre de bateaux que le cahier des charges prescrivait de tenir armés; on avait trouvé qu'il n'y avait pas entre New-York et le Havre assez d'alimens pour couvrir les dépenses de l'exploitation; que n'avait-on pas trouvé, en s'égarant dans des calculs où l'on ne fit jamais la part assez large à l'inconnu des recettes.

En 1844, on rêva de paquebots transatlantiques; mais, cette fois encore, on parla, on écrivit, on calcula beaucoup. Après avoir été impuissant à armer des bateaux de 450 chevaux, on ne voulait plus sur New-York que des paquebots de 600 chevaux; on demandait que le chiffre de la subvention promise par la loi de 1840 fut doublé; mais on ne se présentait pas davantage avec un *capital fait*. Il résulta, au contraire, de tous ces débuts, l'impuissance complète et absolue de l'industrie privée, d'entreprendre le service de la ligne de New-York aux conditions fixées par la loi de 1840. Or, à côté de cette impuissance, l'Etat reculait devant le sacrifice que lui imposerait cette correspondance.

Enfin, une compagnie commerciale a osé se présenter; elle a eu l'heureuse idée d'associer l'état et l'industrie privée: le premier fournissant le capital, l'industrie privée apportant à ce capital le fonds de roulement nécessaire aux frais d'exploitation. Un traité longuement débattu, dont les conditions ont été longuement discutées, est intervenu entre M. le ministre des finances et la compagnie Hérout et de Handel. Cette convention est soumise à la chambre des députés, et fait la matière d'un projet de loi dont M. Lacave-Laplagne a exposé les motifs dans la séance du 17 février courant.

Ici, ce n'est plus sir Robert Peel jetant à une compagnie privée une subvention de plus de 3 millions par an, ce n'est plus sir Robert gratifiant un citoyen qui, sorti d'un des petits points de l'empire britannique, est venu doter l'Angleterre du plus bel établissement dont une nation maritime puisse être fière; nous descendons de ces hautes régions de gloire et de grandeur nationales pour examiner le compte établi par M. le ministre des finances de ce que l'état gagne dans son traité avec la compagnie Hérout & de Handel.

L'état met à la disposition de la compagnie, pour dix années, quatre paquebots de la force de 450 chevaux chacun; le *Darien*, l'*Ulloa*, le *Canada*, le *Christophe Colomb*, représentant un capital de 8 millions environ. MM. Hérout et de Handel sont tenus de faire assurer au nom de l'état, et à leurs frais, contre tous les risques de mer, ces bâtimens qui ne cessent pas d'être la propriété de l'état. Sont dans le cas d'une guerre maritime, soit en cas d'inexécution des clauses du traité, M. le ministre des finances s'est réservé le droit d'ordonner immédiatement leur réintégration dans les arsenaux de l'état.

L'avantage de la compagnie est la jouissance, pendant dix ans, d'un capital de 8,000,000 sans intérêts. A cinq pour cent, l'état fait don, chaque année, de 400,000 fr. à la compagnie.

Les navires dépérissent pour le compte de l'état. M. le ministre des finances évalue ce dépérissement, dans le port, à 3 0/0, supposons 5 0/0 à la mer. C'est ajouter, aux intérêts, une seconde somme de 400,000 fr.—Total, 800,000.

L'état semble donc accorder à la compagnie Hérout et de Handel une subvention annuelle de 800,000 fr.; mais la compagnie porte *gratuitement* les dépêches, correspondances, journaux et imprimés qui lui seront remis, soit au Havre, soit à New-York, par l'administration des postes. Or, voici, d'après M. le ministre des finances, ce que vaudra au trésor la perception de la taxe de ces lettres et imprimés:

La France paie annuellement à la Grande-Bretagne, pour prix du transport des lettres et journaux qui empruntent aujourd'hui la voie de ses paquebots réguliers à destination des Etats-Unis......170,000 fr.

Les paquebots à voiles emportent aux Etats-Unis et en rapportent annuellement des lettres et imprimés pour......400,000 fr.

Total......570,000 fr.

dont la perception entière est assurée, dorénavant, à nos paquebots à vapeur.

Mais M. le ministre des finances oublie les lettres de l'Allemagne, des villes Anséatiques, de la Hollande, de la Belgique, forcées aujourd'hui de passer par l'Angleterre, et dont, à l'avenir, le Havre aura une très grande part. Aussi n'est-ce pas exagérer que d'évaluer à 1 million à peine le quart de la recette de l'administration des postes d'Angleterre, le fret que la compagnie Hérout et de Handel paie à l'Etat pour l'usufruit de quatre bateaux à vapeur.

Ajoutons que la loi de 1840 avait fixé à 880 francs par force de cheval (1,584,000 fr.) la subvention à allouer à la compagnie qui se chargerait du service entre la France et les Etats-Unis.

Sous le rapport financier, l'Etat fait une bonne affaire; sous le rapport politique, l'Etat fait une bonne œuvre, en aidant de ses ressources une compagnie qui dote notre pays, quoique bien tard, d'un service postal d'une si éminente utilité nationale.

Néanmoins, la loi n'eût pas été complète, elle ne nous eût pas satisfaits, si elle n'avait pas été suivie ou précédée d'une autre loi qui, en concédant une ligne transatlantique à chacun des ports de Bordeaux, Nantes et Marseille sur le Brésil et l'île de Cuba, témoigne de la sollicitude égale du gouvernement pour nos grands ports marchands. Les détracteurs de la loi craignent que cette concession faite aux ports de l'ouest et au midi de la France ne soit qu'un leurre, attendu qu'aucune compagnie commerciale ne se présentera, disent-ils, pour l'exploitation de lignes aussi prolongées surtout que celles de Rio-Janeiro et de la Havane. Nous ne partageons pas ces craintes; nous croyons que des compagnies se constitueront pour les lignes du sud, comme il s'en est trouvé une pour la ligne du nord. On nous assure même que la compagnie Hérout et de Handel est prête à accepter les points de départ indiqués dans la loi, et à soumissionner les lignes dont cette loi fut prescrit le parcours.

A cette condition seulement, notre appui est acquis à la loi; nous voulons, avant tout, dans la question des paquebots transatlantiques, que nos quatre grands ports de commerce soient égaux devant les faveurs de l'Etat. (*La Presse.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mercredi soir, 7 avril.

COTON.—Les ventes ont été aujourd'hui, de 1,200 balles, à des prix en plein.

SUCRES ET MELASSES.—Environ 200 boucauts ont trouvé preneurs aux cours d'hier. Quant aux mélasses, il paraît qu'on n'y a rien fait d'important.

FARINE.—Le marché est calme, on n'a vendu que 5,000 barils aux prix de $5 75 pour l'Ohio et l'Illinois, et 900 barils St Louis à $5 90 cents.

PROVISIONS.—Point de ventes remarquables dans le porc; —150 barriques jambons plats côtes et épaules ont obtenu 7 3/4 à 8 1/4 cts. les premiers, et 5 1/2 cts. les derniers.—600 barillets graisse ont été payés à 9 1/4 c. la livre.

GRAINS.—5,000 sacs mais ont obtenu 80 à 85 cts. le boisseau.

CHANGE.—Le change sur l'étranger est calme, nous cotons: sterling 1 1/4 @ 2 1/4 pr 0/0 prime—france 5f 58 3/4 @ 5f 57 1/2—New-York à 60j 2 5/8 @ 2 3/4 pr 0/0 d'escompte—à vue 1/4 @ 1/2 pr 0/0 d'escompte.

Point de changement dans le taux du fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Canada, Guthrie, pour Liverpool.
Charlemagne, Packard, pour New-York.
Barque Maurna, Williams, pour Baltimore.
Brick David Nickels, Nickels, pour Philadelphie.
Chapman, Smith, pour Baltimore.
Arabian, Jones, pour Charleston.
Cyrus, Candage, pour le Golfe du Mexique.
Newcastle, Donnell, pr le Golfe du Mexique.
Goelette Rob Roy, Phillips, pour Brasos Santiago.
Gertrude, Shelton, pour Brasos Santiago.
Gazelle, Convert, pour la Havane.
Atrevida, Batista, pour Campêche.
Steamers Kiamicha, Irwin, pour Rio Grande.
Montezuma, Kelly, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire Columbia, Bridges, de Boston.
Goëlette Nimrod, Baker, de Boston.
Adelaide, Bradlock, de Savannah.
Linus, Martin, de Brasos Santiago.
Steamers Sultan, Martin, de la Balize.
J M White, Swon, de Louisville.
Julia, Converse de St-Louis.
Belle of the West, Fulton, de Cincinnati.
Sultana, Tufts, de Louisville.
Gov Jones, Wilson, de Rome, Tennessee.
Oregon, Hiern de la Mobile.
Tennessee, Yeatman, de Nashville.
Muscle, No 2, Brown, de St-Louis.
Mazeppa, Moore, de St Louis.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
Montezuma, Kelly, de Mobile.

Banquet offert à l'honorable P. SOULÉ.

Le comité chargé des arrangemens pour le banquet qui a été offert à l'hon. P. Soulé, prévient MM. les Souscripteurs que ce dîner aura lieu jeudi 15 du courant, à 6 heures, à la salle de bal du théâtre d'Orléans.

MM. les Souscripteurs pourront s'adresser pour leurs cartes d'entrée, aussitôt qu'ile le désireront, à M. Alvarez, à la Bourse St Louis, depuis aujourd'hui à midi.

☞ Veuillez annoncer Mr JAMES LILLY, comme candidat pour représenter le Cinquième District, dans le Conseil de la Municipalité No Un.
Un grand nombre d'ouvriers et de pompiers, ses camarades.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, huit avril, à dix heures, au magasin d'encan de F H Petitpain, No 8, rue du Canal, encoignure Dorsière.

14ème LIVRAISON de **Martin l'Enfant trouvé**, par Eugene Sue.
En vente chez Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres
8av

A LOUER—UNE MAISON venant d'être terminée, convenable pour une famille decente, située rue de la Douane, première Municipalité.
TERRAIN A VENDRE—Un beau lot de terre mesurant trente sept pieds de face à la rue de la Douane, première Municipalité.
Pour les conditions, s'adresser à CRUZAT & PEYCHAUD, Courtiers, No 11 rue Royale
8 avril—6

PERDU—Le 2 de ce mois, entre neuf heures et midi, et dans l'espace compris entre les rues Bienville, Poydras, Chartres et Royale, un petit paquet enveloppe de papier et contenant les articles suivans: Un crayon en or, une chaine et une clef de montre, un médaillon rond, un collier et une croix de corail, un bracelet en or. Une récompense libérale sera donnée à celui qui rapportera ces bijoux à OMER LAUVE, 10 rue Toulouse
8 avril—3

Fonderie de Belleville

LES Actionnaires de cette compagnie sont instamment priés de passer à l'étude du soussigné, No 38, rue du Camp, pour y signer l'acte notarié d'association. A C AINSWORTH, Notaire
8av—3f

TOILE D'IRLANDE—Le soussigné vient de recevoir par les navires J G Coster et R D Shepherd, un bel assortiment de toiles de 4/4, en pièces et demi pieces, de draps écru et teint, etc. qu'il offre à des termes accommodants.
AUSSI—30 balles ..... en pitre, de la contenance de deux boisseaux et demi. R GAMBLE, 30 Vieille Levée.
8 avril—2

LISTADES et Gingas pur fil, garantis, en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26
8 avril—6

CUIRS VERNIS—Quelques caisses de qualité supérieure en magasin et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26
8 avril—6

MERINOS—Quelques caisses de qualité très supérieure, en magasin et à vendre par WARNEKER & KIRCHHOFF, Bank Place, No 26
8 avril—6

FROMAGE DE GRUYERE de la marque bien connue Veron & Lecoultre, ou fort à vendre à livrer sous peu de jours par LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres
8 av

Conserves alimentaires

LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St Louis, se composant des articles suivants:
Confits d'oies,
Pates dinde sauvage, de chevreuil,
" poules de prairie, de perdrix et
" pluviers, de bécassines
" poules d'eau, de de canards
Galantines de volailles
Filets de dindes, &c., &c.
Le tout en grains, de la terre, demies et quarts de boites à des prix très modérés. FERBOS, Encog. Royale & Domaine
8av

FARINE—300 barils farine, à vendre fine et commune en magasin et à vendre par JOHN O WOODRUFF, 60, Camp.
8av

BŒUF—100 barils à vendre par Eog. ROCHEREAU & Co, 17 & 19 St Louis.
8av

PORK—124 barils et 100 1/2 barils à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19 St Louis
8av

Chapeaux—5 caisses chapeaux en soie des dernières modes de Paris, à vendre par Eog. ROCHEREAU & Co., 19 St Louis.

CIGARES—30 milliers Manille et Regalias, des meilleures marques, à vendre par Eog. ROCHEREAU & Co, 17 & 19 St Louis.

350 Paniers huile [illegible], en débarquement et à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

RAISINS secs de Malaga—100 demi boites et 1 [illegible] Comment, à vendre par LOREILHE & Co., Encogn. Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—150 paniers en bouteilles de 22 et 24 onces, et de 30 flacons, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

SARDINES A L'HUILE—3000 boites et demi boites, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

ABSINTHE suisse—150 caisses de Berthoud, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

MACARONI ET VERMICELLI—75 caisses de 25 livres, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale & Douane
8av

VIN de Champagne—200 paniers de diverses marques, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

VIN de Sherry supérieur—25 octaves, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

VINAIGRE de Vin blanc—30 barils, à vendre par LOREILHE & Co., Encognure Royale et Douane
8av

GENIEVRE, &c.—530 barils double ancre et eau de vie 4me preuve, dernièrement reçu par la goëlette Mary Engs, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
8av

CONDUITS à la Prison de Police de la Seconde Municipalité—Les esclaves suivans:
SUZAN MARY MILLER, négresse agée d'environ 17 ans, taille de 5 pieds, elle se dit libre, mais on suppose qu'elle est esclave.
MANETTA, mulâtresse d'environ 8 ans, taille de 3 pieds 11 pouces, elle se dit appartenir au Dr Wederburn.
ANTONIO, nègre d'environ 45 ans, taille de 5 pieds 6 pouces et demi, elle se dit appartenir à M Forsey.
JOSEPHINE, mulâtresse d'environ 26 ans, taille de 5 pieds, elle se dit appartenir à M. Barthenay.
CHARLOTTE, négresse d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 1/2 pouce, elle se dit appartenir à M. Forestier.
Les propriétaires sont priés de venir réclamer leurs esclaves en payant les frais. N B HACKETT, Gardien.
8av—1p

PAROISSE ST BERNARD, le 6 avril 1847. Il a été conduit aux épaves de la 9me section de la paroisse St-Bernard, une JUMENT noire, de race créole, borgne de l'œil gauche, sans aucune autre marque apparente. Un MULET alezan, ayant la queue et les crins coupés, une grosse verrue sur l'oreille droite, sans aucune autre marque apparente. Si d'ici au 23 avril 1847, les dits animaux ne sont pas reclamés, ils seront vendus à l'encan, à 10 heures A M, au domicile du soussigné. AUGUSTE FAGOT, Syndic
8 avril—3en15j

Il a été conduit aux épaves un petit cheval blanc, ayant un œil vairon, et sans autre marque apparente. Si d'ici au 21 courant, le dit cheval n'est pas reclamé, il sera offert en vente, le jour susdit, à 10heures A. M., sur mon habitation, située dans la paroisse Plaquemines, à vingt-deux milles au dessous de la Nlle Orléans. J. DELERY, syndic.
7 av—3f

SUCRE HAVANE—236 caisses jaune et brun, en débarquement du brick Mary Ann Jones, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier
7 avril

Le **PAVILLON** pour le débit des Crêmes à la Glace, au ferry de la première Municipalité, est à louer actuellement. S'adresser à ROBERT MURPHY, 62, Vieille Levée.
6av

GRAISSE—800 barils prime en feuilles, en débarquement du Patrick Henry, et à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co, 60, Camp
16mars

RIZ CREOLE en assortiment, article frais, en débarquement du vapeur Sultan, à vendre par A LAROSE & Co, 71, Vieille Levée.
3mars

F. V. RASPAIL. MANUEL annuaire de la Santé, 1 vol. en vente chez Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres.

CHAPEAUX Paille d'Italie—Une caisse contenant 236 chapeaux double et simple, en débarquement du brick sarde Silenzio, et à vendre en gros et en détail par D LANATA, 9, rue Jefferson
26fev

40 BALLES DE HOUBLONS; 10 boucauts de riz de la Caroline, à vendre par E. GERARD, 14 Conti.
6 fev

A VENDRE.

14 demi-pipes vieux cognac Maglory,
20 quarts do do do
30 do do cognac 1805, qualité très supérieure.
10 huitièmes do do do do
5 demi pipes cognac 4e preuve Pinet Castillon, Co
10 quarts do do do do do
26 barriques vin rouge, qualité supérieure 1834.
18 do do do do 1841.
30 do do do do 1844.
20 do do do St Julien, Médoc.
20 do do do Fronsac 1re côte.
25 tierçons vin blanc Haut Sauterne, qual. supér.
25 do do Haut Barsac do
20 do do Sauterne do
20 do do Barsac do
100 caisses vin rouge pour familles.
50 do do prunes en pobans, par J & J TARDOS, 15, Conti
3mars

LE soussigné désirant de clore ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE et de MODISTES, est déterminé à réduire ses prix tels qu'ils pourront satisfaire les acheteurs, lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises; ils pourront se convaincre qu'il y aura avantage pour eux.

Habillemens en cachemire riche, mousseline de laine, soierie, satin broché, mousseline, tarlatane, et dentelle brodée; en shalls de cachemire, soie, laine et mérinos; manteaux brodés et en mérinos uni, pèlerines et visites, rubans, fleurs, dentelles et broderies, gants, bas et articles de fantaisie, bonnets pour dames, demoiselles et fillettes, en tout genres, corsets, parasols et ombrelles, ridicules, bourses et ornements de tête; peignes d'un nouveau style, colliers et bracelets, etc. etc.

Les marchands et détaillants de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D F WAYMOUTH, 37 rue du Canal
26 jan

AVIS—A partir de ce jour, les soussignés préviennent les personnes qui ont eu la permission de faire du bois de corde, des pieux, etc. sur la section de terres appartenant à l'asyle des Orphelins de Milne, qu'il leur est défendu à l'avenir d'exploiter lesdites terres, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi. H GUYOL & Co.
7 avril—8

Grand assortiment de marchandises sèches sauvées de l'incendie.

LE soussigné offre de vendre pour $20,000 de marchandises sèches, convenables pour familles, habitations, &c. qu'il a sauvées de l'incendie de son ancien magasin. Comme ces marchandises sont variées, elles seront vendues à très bas prix pour clore les affaires de cette saison.
Aussi—par les derniers arrivages de New York, provenant d'achats à l'encan,
40 caisses de marchandises nouvelles de printems et d'été qui seront vendues au dessous du cout d'importation, pour terminer.
Un grand assortiment de mousselines et linons depuis 12 1/2 jusqu'à 35 c la yarde.
10 caisses calicots nouveaux très bon marché.
6 do mouchoirs de batiste, 500 douzaines bas, bon marché. 5000 yardes de Barege à environ moitié prix de ce qu'on les vendait avant. 10 caisses toile d'Irlande. C. M. SIMPSON,
7av 61, Chartres, 2 porte au-dessus de la rue Bienville

BAINS DU LAC.

FRANÇOIS DESGRAIS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en general, que dimanche 11 du courant, LES BAINS POUR HOMMES situés au bout du wharf du chemin à coulisse Pontchartrain, seront ouverts au public.
Les arrangemens et améliorations faites par le dit sieur Desgrais depuis la saison passée est une assurance à ceux qui voudront bien l'honorer de leurs visites, qu'ils y trouveront toutes espèces de commodités. Les amateurs de pêche y trouveront des embarcations et des lignes pour s'y amuser. FRANCOIS DESGRAIS.
6 avril—3

LAC! LAC! LAC!

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en general qu'il a fait dimanche, 4 avril, l'ouverture de son restaurant au lac Pontchartrain, en face l'hôtel Washington. Il espère, par la qualité de ses vins et par les soins donnés au service, mériter la confiance dont il a toujours été honoré jusqu'à ce jour. L. BOUDRO.

☞ Un Tir au pistolet est attaché à son établissement. 6av—6t

Habillements de printems et d'Eté,
No 34 rue des Magasins,
ALFRED MUNROE & Co.
Prix fixe.

NOUS avons reçu par les navires Sultana, Marianna, Union, Wabash, Isothe, Orleans et Charlemagne, et nous recevrons par chaque paquebot venant de New York, des habillemens de printems et d'Eté, formant le plus bel assortiment [illegible] dans les Etats Unis. Nous prions les personnes qui peuvent avoir besoin d'habillements de venir visiter notre stock, qui est fabriqué expressément pour notre détail.

HABITS

En drap d'Eté français 1ere qualité, habits et redingottes,
[illegible]

PANTALONS

En drap d'Eté français, uni et en couleur, drap de Vienne, en coton de laine, ... [illegible]

GILETS

Satin noir, satin de couleur, soie de legère satin et chaîs, Marseilles blanc, [illegible]

CHEMISES, ECHARPES, CRAVATTES, &c. &c.

[illegible]

ALFRED MUNROE & Co., 34, Magasins.
5av—1m

AVIS.

R. O. VIGNAUD a transporté son bureau au No 54, rue de Chartres, au premier. 31 mars

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par CRUZAT & PEYCHAUD, No 11 rue Royale
31 mars

ON demande au No 67, rue de Chartres, d'un jeune homme de quinze à dix huit ans, parlant l'anglais et le français.—Bien recommandé. 1 avril

FROMAGES de Gruyère, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale

VIN rouge en barriques et demi barriques, ordinaire, de Bordeaux, vin de l'année 1842 en barils. Vin rouge et blanc de différentes qualités, en caisses, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale

VIN rouge de St-George, vieux, à vendre par B TALAMON, 182 rue Royale

EAU de fleurs d'orangers, de divers modèles, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale

PRUNES sèches, en grands pobans, à vendre par B TALAMON, 182, rue Royale

HUILE d'Olive—90 paniers de 24 onces, de James Plagnol, à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis

SARDINES—En demi boites et quarts de boites, des marques Philippe, Canaud, Colin, Coutre et Marin, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis

EAUX DE VIE en magasin, à vendre par les soussignés—
5 1/4 et 3/4 pipes 4me preuve, J J Dupuy & Co,
1 1/2 pipes do Roger frères,
5 1/2 et 2/4 pipes 1re preuve Castillon 1825,
2 1/2 et 1/4 pipes do do do do
E ROCHEREAU & Co., 17 et 19 St Louis

VINS blancs et rouges—30 barriques vin rouge, supérieur, pour famille, St Julien 1843—15 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne, à vendre par E ROCHEREAU & Co, 17 et 19 St Louis

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22, St Louis
30mars

LE BUREAU DE M. I. H. RICHARD est transporté provisoirement, 43, rue de la Douane, chez M. Ch. Schmidt. 26 mars

Bottes, Souliers, Brodequins.

148 caisses actuellement en débarquement des navires Europe et Saltillo, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, Douane
30 mars

JACONAT—Grandes nouveautés au prix coutant 4 caisses Jaconats Dolfus Mieg & Co, nouveaux dessins, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,
30mars

PIERRE A FUSILS—3 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par H DE GOER & RIFFLARD.
30mars

MOUSSELINE SUISSE—1 caisse qualité supérieure 4/4 et 5/4, à vendre à bas prix pour clore un compte, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD.
30mars

LES soussignés agents de plusieurs fabriques d'environs de Cologne pour les pierres à meuble [illegible] les commissions dont on voudra les honorer, à un prix modéré. H DE GOER & RIFFLARD, 21, rue des Magasins.
30 mars

EN déchargement du navire Algoma, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné,
40 barriques vin rouge,
95 barils et demi barriques vin blanc. G M LUCAS, 30, Bienville
1mars—15f

ABSINTHE Suisse—35 caisses absinthe Suisse supérieure, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée
6av

MOUSSE NOIRE—100 balles mousse noire bien emballée, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée
6 avril

VINAIGRE DE VIN BLANC—30 barils vinaigre de vin blanc, première qualité, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée
6 avril

CUIR VERNIS—36 douzaines, de la marque Nys & CO., de Paris, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levee.
6av

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.
6av

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée.
6av

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée
6av

SUCRE DE LA HAVANE—110 caisses, à vendre par B VALLS, 96, Commune

VOITURES.

LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Caroles, Buggys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs. A. E. CRANE, 66, St Charles, en face du Commercial Exchange
19 déc—6m

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourgogne No 119,
Ancien établissement de M. Braun, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 26 sout—1an

LA société sous la raison LABADIE & JACQUELIN étant dissoute par limitation, le 1er courant, M. H. Jacquelin reste chargé de la liquidation. J. LABADIE. H. JACQUELIN
5 avril—15

LE soussigné ayant acheté le fonds de magasin de MM. Labadie et Jacquelin, sollicite le patronage de ses amis et du public.—Nlle Orleans, 3 avril 1847. L. SPERIER.
Magasin de quincaillerie, No 59, Vieille Levée, entre St Louis et Conti.
5av—15

AVIS—Certains individus malveillans peut être, mais à coup sûr fort mal informés, répandent dans le public que j'ai entièrement écoulé mon stock; la preuve du contraire, c'est qu'il me reste encore en magasin environ deux cents pièces de vin dedivers qualités, tant rouge que blanc, que j'offre toujours aux prix les plus modérés. P DELAMAR, Conti, 9.
5av—20

P. U. G. GUERINGER & CO ont transporté leur magasin au No 95, rue de Chartres, encoignure Conti. Ils reçoivent dans ce moment un bel assortiment d'habillemens pour la saison, qu'ils vendront à des prix modérés. Ils invitent leurs amis et le public de venir les voir.
5 avril—1t

Toiles d'Irlande.

LE soussigné vient de recevoir directement des manufactures, 10 caisses toiles d'Irlande, qu'il vendra très bon marché.
Aussi: 1 balle toile à draps de Loons.
2 caisses Ginga fil.
2,000 yardes bobinet 12/4 pour moustiquaires. A. C. GOUGH, 29, Chartres.
5av

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin vieux de Château Margaux,
30 " " St Estephe, pour familles,
45 " " ordinaire Queyries,
40 " " Montferrand,
20 tierçons vin blanc Haut-Sauterne. FERBOS
5av Encog. Royale et Domaine

500 Livres Saucisson de Cincinnati à vendre par FERBOS, Encog. Royale et Domaine

SARDINES à l'huile—5,000 boites à demi boites sardines à l'huile, de la marque bien connue J. B. Guilloux, en débarquement et à vendre par AUGUSTE MOLIER, Rue St Louis, 90
5av—6

VIN de Catalogne—300 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER, rue St Louis, 90.
5av—6

VIN Rouge—120 barriques vin rouge St Estephe, Medoc, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90
5av—6

LIQUEURS assorties—400 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis 90
5av—6

CAPRES & Olives—150 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis, 90
5av—6

CURACAO & Maraschino—100 caisses, à vendre par AUG. MOLIER, St Louis 90
5av—6

MODES PARISIENNES.

JOURNAL de mode, paraissant à Paris tous les 5 jours. On souscrit chez VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres.
N B Il ne reste que quelques exemplaires à placer.

BARILS ET BARRIQUES vides—400 barriques et 500 barils, à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co. 60 rue du Camp.
31 mars

SUCRE Raffiné de Boston—210 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier
31 mars

60 Balles Denims Columbian, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier
31 mars

TABAC—163 balles de Cuba 2/3 pour enveloppes, en débarquement et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée
31 mars

TABAC—Cuba et Vuelta de abajo, pour capes et tripes en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée
31 mars

F. P. DUCONGÉ,

Informe ses amis et le public, que par suite de l'incendie qui a détruit son établissement dans la matinée du 25 courant, il a transporté temporairement sa pharmacie au No 13 rue Bourbon, près celle de Chartres, où il continuera à recevoir et exécuter les ordres qu'on voudra lui adresser. Les personnes qui ont des affaires avec lui, pourront le trouver à son magasin ou sa residence, rue de la Douane, No 11.
30mars—30f

A VENDRE à des prix modérés
Essence de Cubebe, dito d'Orange
" de Sassafras, dito de Genièvre
" d'Anis, dito de Citron,
" de semen contra dito de Fenouil
" de Lavande.
Camphre raffiné—Baume du Pérou.
Pastilles de Vichy à la Pharmacie. DOMINIQUE DE CASTELLNAU, Encognure Royale et St Louis.
30mars

DROGUES, &c.

SEL de Saturne, grains d'Anis vert, [illegible], Vitriol bleu, cristallisé.
[illegible]
... H. BONNABEL, Encognure Natchez et Tchoupitoulas.
30mars

AU MAGASIN A BON MARCHE
No 29, rue de Chartres

RECEMMENT reçu et à vendre par le soussigné:
200 doux. essuie-mains Huckabacks
100 do nappes damassées, toutes grandeurs
2 caisses organdies 1ntaisie
2 do drill en fil blanc, que nombre de marchandises qui seront vendues à bas prix qu'on ne les aurait ailleurs. A C GOUGH, 29, Chartres
30mars

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses brun et jaune, en débarquement du brig Helen, et en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levee
27mars

CASQUETTES VERNISSEES, à la Kough and Ready, à vendre par FROST & CO, 10, Magasins.
27 mars

CHAPEAUX DE PAILLE, qualités assorties, à vendre par FROST & CO, 10, Magasins.
27 mars

HUILE—15 tierçons huile blanche et pure d'éléphant, pour l'hiver, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins.

LIQUEURS DU PAYS—200 barils et quatre d'eau de vie esprit pur, rhum, &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, rue des Magasins.
27mars

SEL—2 barils sel anglais pour table, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.
27mars

H. LAHON, Coiffeur et Parfumeur, rue de Chartres, 92, près l'encognure Conti, a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir par le navire Solon, du Havre, un grand assortiment de cheveux, parfumerie et articles divers, qu'il se mettra à même de remplir les ordres des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 24 mars—15f

DROGUES—400 colis sal, etre raffiné, couperose, alum, soufre, sel d'Epsom, &c., à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins
23 mars

GARANCE—25 colis allemande, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
23 mars

45 CAISSES liqueurs supérfines assorties
50 do absinthe;
100 do vin rouge.
10 barils cognac Pellevoisin 1810;
10 do do do 1825.
1 caisse chapeaux de soie de Paris, à vendre par Th BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane
23 mars

Cotonnade française bleue, unie.

LES soussignés ayant reçu dix balles de cotonnade supérieure, invite les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner. H DE GOER & RIFFARD, 21 Magasins
23 mars

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.—324 caisses, en débarquement des navires Antelope, Mary & Jane, à vendre par R. G. HOBBS, 42, Douane.
27 mars

Brodequins, Bottes et Souliers 1,500 caisses, en magasin, comprenant un assortiment de belles chaussures, à vendre à bas prix par FROST & Co., 10 Magasins.
25mars

Chapeaux! Chapeaux!

Reçu par les derniers arrivages directs des manufactures de New York
200 douzaines chapeaux (Sporting),
50 do do Palo Alto, noirs et gris,
50 do do cirés, à vendre par JOHN BELLOW Jr, No 9 rue du Canal
17 mars

CASQUETTES cirées et Chapeaux, reçus par le navire Louisa, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins
1av

CASQUETTES—En soie, drap et cirées, à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9 Canal
17 mars

SALSEPAREILLE—63 balles salsepareille, à vendre par BERTRAND & SIMON, encog. Royale et Bienville.
25 mars

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par BERTRAND & SIMON, encog. Royale et Bienville.
25 mars

VANILLE—2 caisses, à vendre par BERTRAND & SIMON, encog. Royale et Bienville.
25 mars

Changement de domicile.

B. PIFFET informe ses amis et le public qu'il a transporté son magasin du No 115 rue de la Levee au No 49 rue de Chartres, entre Bienville et Douane. 15mars

DAMEJEANNES françaises à vendre en débarquement du navire Solon du Havre.
300 damejeannes de 4 gallons.
300 do 3 do
300 do 2 do
300 do 1 do
NUMA LACOSTE, 103, rue Royale
16 mars

MESSIEURS DOLBEAR, conserveront leur cours d'écriture ouvert pendant toute l'année, au No 15, rue du Camp. Les parents qui désirent faire prendre des leçons à leurs enfans, pourront les envoyer à 5 heures P. M. de cette manière ils ne perdront pas de tems dans d'autres écoles. Les messieurs qui sont employés dans le commerce pourront aussi prendre des leçons, pendant le jour ou la soirée. Depuis 6 jusqu'à 50 ans, on peut dans un bref délai, acquérir une écriture bonne et rapide, de plus on a la faculté de recevoir des leçons jusqu'à ce que l'on soit soi-même satisfait.

Bien que l'écriture soit une des branches les plus importantes dans le commerce, cette partie de l'éducation est tellement négligée dans les collèges, qu'un grand nombre de commis, avocats, &c., consomment à écrire, le double de temps qu'il leur serait nécessaire, s'ils possédaient une écriture rapide. Il y en a des milliers dans la ville, qui seraient charmés de l'améliorer s'ils savaient combien cela leur est facile. 27janv

Belles dents & bonne haleine

PATE Dentifrice à l'Iris, de Sherman, garantie la meilleure préparation qui existe dans le monde et ne contenant aucune substance nuisible. Elle endurcit les gencives, blanchit les dents tout en empêchant de se gâter. Elle est recommandée par tous les meilleurs dentistes et toutes les personnes qui s'en sont servies. Préparée à New York par M Sherman et vendue au dépôt du Remède Morgan de Dalley, 151, Chartres. 31mars

☞ Les affections de la peau, boutons sur la figure et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de la Salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour expulser du sang tout ce qui y existe d'impur; de plus, il donne du ton et fortifie, facilite la digestion, &c. &c.
Vendu seulement au No 50, rue Poydras. 5av

JEUNE GARDE A CHEVAL.

La Compagnie montera à cheval Dimanche prochain 11 du courant à 8 1/2 du matin pour exercice et manœuvres, et se réunira Place du Cirque.

Par ordre du capitaine. CONSTANT BACON, Maréchal des Logis en Chef
5av

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

Por orden superior la compañía tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado el domingo 11 de abril, à las 8 1/2 de la mañana, con armamento completo, y uniforme de verano.

Se recomienda à todos los miembros activos la mas exacta puntualidad.

Nueva Orleans, 30 marzo de 1847.
De orden del capitan.
JOSE DURAN.
30 mars Sargento primero accidental

CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañia tomará las armas el domingo 11 del corriente à las 8 1/2 de la mañana, con armamento completo y pantalon blanco, para una revista. Se recomienda la mayor puntualidad à los Miembros. La reunion en el parage de costumbre.
De orden del capitan
JUAN J. RICO, Sargento 2o
7ab

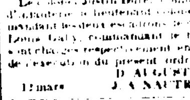

Quartier-Général,

LEGION DE LA LOUISIANE
Nouvelle-Orleans, le 12 mars 1847.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes pour exercices et manœuvres le dimanche 11 avril prochain à 9 heures du matin en grande tenue.

La compagnie des Vaegers, capitaine Henry Aetz, se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant l'heure prescrite pour former la ligne et en garder les portes.

Les chasseurs Justin Dure, commandant le regiment d'artillerie, le lieutenant colonel J. B. Victor, commandant les deux escadrons de cavalerie et le major Louis Gally, commandant le bataillon de carabiniers, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brig. Général
12 mars J. A. NAUTRE Aide de Camp

LEGION DE LA LOUISIANE
REGIMENT D'INFANTERIE

CONFORMEMENT aux ordres du Brigadier Général commandant la Légion de la Louisiane, le Regiment d'Infanterie prendra les armes et se réunira sur la place d'Armes pour exercices et manœuvres, le dimanche 11 avril prochain, à 9 heures précises du matin en grande tenue.

Le capitaine H. Aetz commandant la compagnie des Vaegers, enverra un piquet de sa compagnie pour fermer à 9 1/2 h. la Place d'Armes, et en garder les portes une demi heure avant l'heure prescrite.

Les capitaines de compagnies sont requis de pas se conformer au présent ordre.

Par ordre du colonel JUSTIN DUREL
ANT. DUBUC, Adjudant Major
Ce 25 mars 1847

A Louer.

UNE MAISON HAUTE avec porte cochere, Située rue Bourbon, Entre l'Ursuline et Hopital, No 336.

☞ Pour conditions s'adresser sur les lieux.
25 mars—5

A VENDRE

PLUSIEURS petits magasins en briques, avec terrain à la batture sur la rue de la Levée à Lafayette.
Pour prix et conditions s'adresser à MOLLHAUSEN, Lavoie. Passage de l'Avenue de Banks, No 7

Hospice Milne pour les Garçons.

EXTRAIT de la séance de la direction de l'hospice, du 30 mars 1847.
[illegible]

M V LABARRE, président pro tem.
ANT DORIOCOURT, secrétaire

Conformement aux résolutions qui précèdent, avis est par le présent donné, [illegible] qu'une récompense de $50 est offerte à quiconque fera prendre et fournira les preuves nécessaires pour faire condamner les personnes qui coupent du bois sur les propriétés de l'asile.

En que je recevrai des propositions à mon bureau, No 62, rue Royale, de personnes qui voudraient contracter pour la coupe du bois sur les propriétés de l'asile. ANT DORIOCOURT, Secrétaire
31 mars—15j

JEAN AUGÉ,

COIFFEUR et Parfumeur, encoignure Chartres et Bienville, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage de France, **100 livres de cheveux** des plus beaux, et assortis, il prie les personnes de vouloir bien continuer à l'honorer de leur confiance. On trouvera dans son magasin toute espèce d'article, concernant la Toilette des Dames et Messieurs.
15mars—1m

Importation directe.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants en magasin:
250 barriques vin St Julien Médoc, [illegible]
50 " [illegible] Chat. Margaux
50 " vieux Brankneuf, 1842
50 " Bergasse
25 caisses Prunes [illegible]
10 " Curaçao [illegible]
50 " Maraschino [illegible]
50 " Kirchenwasser
25 " Personnages en porcelaine liqueurs fines
60 " Prunes à l'eau de vie—20 do fruits à do
150 " Muscat
25 " Eau de vie de Dantzic, 1840.
4 pipes véritable Madère, 10 do de Catalogne,
3 boucauts tuerie française,
30 caisses Anchois à l'huile,
150 " Saumons assorties,
10 meules Gruyere, ex navire Solon du Havre,
50 caisses Vermicelle d'Italie,
20 " Savon français, et quelques caisses saucissons de Bologne et Genes.
DOMINIQUE LANATA, 9, rue Jefferson
31mars

THEODORE FROIS informe le public, qu'il a transporté son magasin du No 4 au No 25, rue de Chartres, au magasin de Lorne & Frois, où on trouvera un bel assortiment de marchandises fraîches, reçues par les derniers arrivages, tels que:
Bareges imprimés et écossais,
Mousselines, marquises et balzorines,
Jaconats et mousselines imprimées,
Mousselines blanches, unies, rayées et façonnées,
Cols, pèlerines et mouchoirs brodés,
Mouchoirs batiste à ourlet et à rivière,
Do do unis pour hommes,
Gants et mitaines filets, longs et courts,
Gants de peau, couleurs claires,
Ombrelles riches nouveautés,
Mousselines façonnées à rideaux,
Bas de coton et de fil d'Ecosse,
Chaussettes do, écrus et en couleur,
Bareges noirs et verts,
Echarpes barège, noirs et en couleur,
Ginghams unis, rosés, noirs et bleus,
Do à carreaux,
Soieries noires et en couleur,
Tulle noir, uni et façonné,
Merinos pour habits,
Do rayés et façonnés pour pantalons
Et une quantité d'autres articles dans leurs genres, chez LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres
1av

Manufacture d'habillements de la Louisiane.

No 324, rue St-Claude, faubourg Tremé.

LE soussigné ayant établi une manufacture d'habillements dans le faubourg Tremé, sur une grande échelle, est maintenant prêt à fournir aux prix de Boston et de New York, 1000 paires de pantalons par semaine. Aussi, chemises rayées, caleçons, &c., et tout ce qui a rapport à l'habillement.
Pantalons de coutil rayé, | Pantalons gambroons,
do cotonnade à carreaux, | do lin rayé pour nègres,
do camlet jeans.
Toujours en main, et à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9, Canal
17 mars

CHAPEAUX VERNIS—10 caisses chapeaux de marins, à vendre par FROST & Co., 10 Magasins
6av

CHAPEAUX DE PAILLE—20 caisses actuellement en débarquement et à vendre par FROST & Co., 10, Magasins
6 avril

PORC—50 barils porc (clear) à l'inspection de McKeever, à vendre par JOHN O WOODRUFF, 60 Camp

CIGARES DE LA HAVANE—110 milliers, régalias & millar, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31 Vieille Levée
6av

VANILLE—Une caisse vanille, reçue et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée
6av

VIN de Catalogne—20 pipes vin de Catalogne, 10 demi pipes à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée
6av

WHISKEY—150 barils vieux whiskey Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti
9 fev

DAMEJEANNES FRANCAISES—500 de 4, 3 et 2 gallons, à vendre en débarquement par LOREILHE & CO, Encoignure Royale & Douane.
13 mars

CHANGE sur Paris et sur Bordeaux à 60 jours, à vendre par D LANATA, 9, Jefferson
1avr

$5 DE RECOMPENSE.

CELESTE, négresse teint rouge, est partie marronne de chez Mme Castaneda, sa maitresse, rue Royale, entre les rues Douane et Conti. Elle est âgée de 45 ans, de taille moyenne, a une dent de moins et parle anglais et français.
La récompense ci-dessus sera donnée à qui la conduira chez sa maitresse. 6av

A LOUER—Deux petites chambres, au coin des rues St Charles et Perdido. S'adresser à la Cafe branche de l'Echange des Etats Unis. Ces Chambres sont très convenables pour vendre du Soda Water ou des fruits, ou pour établir une boutique de tailleur. 2mars

CHAUDIERES A SUCRE

CHAUDIERES à sucre de qualité supérieure en tailles de 42 à 84 pouces de diamètre, reçues récemment de la fonderie de Novelty, et à vendre par BONNER & SMITH, 35, rue du Camp
22 fev—3m

AVIS. Conformément à la vingt sixième section d'un acte du 1 mars 1842 relatif à la organisation des Banques, toutes personnes ayant des réclamations contre la Banque des Négociants de la Nouvelle Orléans sont requises de les présenter aux commissaires, au No 55, rue du Canal, pour en obtenir le paiement.
JOHN CALHOUN
PETER CONREY Jr
ROBERT COPELAND
22 fev—3m

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm A. CLARK, No 90, Rue du Cirque
No 114, Vieille Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN, Agent
1fev—1an

DRAPS, ROUES, &c. 12 paires roues de charrette avec axes, 10 draps à un cheval, une cabrettes de deux chevaux, 2 wagons à quatre chevaux, le tout venant de la manufacture de Wilson Clark & Co de Philadelphie, et attendu en déchargement du navire Alleghany. à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 18, rue Tchoupitoulas

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—AVRIL 1847

SONT invitées à se présenter à ce consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	L
Albert Casimir	Lefèvre Michel Louis
B	Lamarque Mathieu
Bordenave Philibert	Loustalet Jean Aron
Brandt Jetter	M
Barret Jacques	Marcoud Jn Bte
Bouvet frères	Morroy
C	Montain
Chanu	Mongin Ernest Etienne
Commange	Moreau Claude
Chauchon	Meynel Jean
D	Marret Magoure
Dalangl	O
Destrem Joseph	Oger Pierre Marie
Devillers	P
Darmatian	Pinot Antoine Aimé
G	Parlange Jean Tcossaine
Guillaume Rose	Petrin Joseph
Gartier Jules	R
J	Rousselin [illegible]
Jegon François	S
Julie Blanchin	Sourisseau
L	T
Lecouillat	Toulandon Pierre

La chancellerie du Consulat de France, encoignure Remparts et St Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.

J & J LACOSTE, 105, rue Royale.

PREVIENNENT les marchands et le public en général, que leur sœur F Lacoste se dispose à partir pour l'Europe, ils vendent bon marché les articles suivants, composant son stock:
[illegible]

VENTE AU PRIX COUTANT

LOISON & SILVESTRE, Maintenant No 67 rue de Chartres près la rue Bienville, offrent à vendre au prix coûtant la balance des marchandises sauvées pendant l'incendie de la rue de Chartres le 25 du mois dernier.
[illegible]
AUSSI
Un bel assortiment d'habillemens d'enfants [illegible]
☞ Les personnes devant à la dite [illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES

200 boites et demi boites de Truffes du Périgord
[illegible]
CH. DUFOUR, 11 Conti
6av

VIEUX WHISKEY

100 Barils vieil reserved whiskey.
50 barils vieux Monongahela
10 do vieux Bourbon.
En magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti
5av

VIEUX VINS EN CAISSES

100 caisses Lafitte Margaux et Gruau Larose
50 caisses Bhuberton,
50 do Hermitage blanc,
45 do Vieux Sauterne 1822
En magasin et à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti

COGNACS FRANÇAIS—10 barriques [illegible] qualités reçues, à vendre par CHS DUFOUR, 11 Conti
6av

VINS rouge en barriques—130 barriques de diverses qualités, 50 barils [illegible] en magasin et à vendre par CH DUFOUR, 11 Conti
6av

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne supérieure, en magasin et à vendre par CH DUFOUR, 11 Conti
6av

AMANDES A COQUES TENDRES—50 sacs en débarquement, et à vendre par WYLIE & BOYAN, 12 Conti
27 mars

Havelet et Huet.

LEUR comptoir est provisoirement transporté au No 29, rue Royale, au premier, vis-à-vis la Banque de l'Union.

TRUFFES—96 boites et demi boites de truffes du Perigord, à vendre par J. F. BERGIER, 54, Vieille Levée
30mars

VINS en caisses de Bordeaux 1840 [illegible] rouge, importés par les navires Swan Pearl Aurelia, à vendre par J. F. BERGIER, 54, Vieille Levée
30mars

CAFÉ HAVANE—653 sacs, par brick [illegible] blanc, 163 balles, en feuilles, [illegible] 6 barils, [illegible] Sucre Havane, 252 caisses blanc, jaune, brun [illegible] Cigares, 80 mille, Marques Cabanas [illegible] A vendre par J BOISSOREAU & LAMBERT, 36, Vieille Levee
16mars

MARCHANDISES pour le Mexique. En déchargement des navires Hargrave et Sheffield de Liverpool, et à vendre par les soussignés, ...[illegible] Plaids, 10 do Bretagne, 5 do Arabas [illegible] chemises, et autres articles convenables pour le marché mexicain. McDOWELL & FLOOR, 23 Douane
15mars

FROMAGE—180 caisses, en débarquement du navire J. J. Cottroden, à vendre par Wm H. SIMMONS, 44 Poydras
2mars

COGNAC Pellevoisin—15 demi pipes de cognac 4e preuve, Cognac [illegible] au drawback, à vendre par Th. BAILLY BLANCHARD, 99, rue de la Douane
23 mars—1m

ETOFFES A MOUSTIQUAIRES—Les soussignés offrent à vendre [illegible] en coton blanc 9/4, à moustiquaires, [illegible] et 11 dito, 10 caisses brun en fil et à [illegible] assortis en qualités, à vendre par McDOWELL & Co, 23 Douane
13 mars

A vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Algoma, venant de Bordeaux:
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
24 barriques vin rouge bon ordinaire. FOUGET [illegible]
1mars Rue Royale, 147, entre Toulouse et St Pierre

SUCRE HAVANE—212 caisses brun et blanc, en débarquement des barques Catherine et St Mary, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée
1mars

BOUTEILLES DE BORDEAUX—10 paniers, à vendre par LOREILHE & CO., Encognure Royale & Douane
13 mars

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET DE SOULIERS,
No. 30, RUE DE LA DOUANE, Nouvelle Orleans.

☞ Les marchands et les habitans trouveront un rabais sur les prix. Les chaussures seront toujours fraiches et viennent directement des manufactures.

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, 81, rue du Canal,
NOUVELLE ORLEANS.

WM. H. SIMMONS,
Marchand Commissionnaire
44, Rue Poydras.
8déc

THS. H. LEWIS, J. BERMUDEZ.
LEWIS & BERMUDEZ,
AVOCATS,
Bureau No. 150, rue Royale.
6 oct—6m

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT
MAURIAN & LAMBERT,
AVOCATS,
BUREAU No. 154, RUE ROYALE.
19 oct—6m

F. T. BOURNOS, Chirurgien Dentiste rue Conti No. 95. Tient son cabinet ouvert [illegible] du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars